

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Flügger Metal Pro Laque de Finition Antirouille (Flügger Metal Pro Metalemalje)

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Peinture

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Flügger Denmark A/S
Islevdalvej 151
DK-2610 Rødovre
Tél. +45 76 30 33 80

Personne à contacter**Courriel**

produktsupportdk@flugger.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

05-11-2020

Version de la fiche de données de sécurité

5.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3; H226

STOT SE 3; H336

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger**Mention d'avertissement**

Attention

Mention(s) de danger

Liquide et vapeurs inflammables. (H226)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (H336)

Conseil(s) de prudence

Précautions	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101).
générales	Tenir hors de portée des enfants. (P102). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. (P210). Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. (P261). Porter des gants de protection/des vêtements de protection. (P280).
Intervention	-
Stockage	-
Élimination	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

Contient

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Autre étiquetage

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066).

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. (EUH211).

Jedinstveni identifikator formule (UFI)

-

2.3. Autres dangers

Des chiffons saturés du produit peuvent prendre feu spontanément. Saturer avec de l'eau ou détruire.

Le produit contient des substances tératogènes qui peuvent occasionner des malformations à la naissance.

Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

Autre

Non utilisable

COV (composés organiques volatils)

COV-Max: 490 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A/i (PS)): 500 g/l.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64742-48-9 N° CEr: 265-150-3 N° REACH: 01-2119463258-33 N° d'indice: 649-327-00-6
PROPORTION :	40-60%
CLASSIFICATION CLP :	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3 H226, H304, H336, EUH066
NOTE:	O
NOM :	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64742-48-9 N° CEr: 265-150-3 N° REACH: 01-2119457273-39 N° d'indice: 649-327-00-6
PROPORTION :	1 - <2.5%
CLASSIFICATION CLP :	Asp. Tox. 1 H304, EUH066
NOTE:	O
NOM :	Strontium bis(2-ethylhexanoate)
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 2457-02-5 N° CEr: 219-536-3
PROPORTION :	<0.25%
CLASSIFICATION CLP :	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Repr. 2 H302, H315, H318, H361d
NOM :	Amines, N-suif alkyltriméthylènedi-, oléates
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 61791-53-5 N° CEr: 263-186-4
PROPORTION :	<0.01%
CLASSIFICATION CLP :	Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 H314, H318, H400 (M-acute = 100)

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

O = Produit solvant organique.

Autres informations

ATEmix(inhale, vapeur) > 20

ATEmix(oral) > 2000

N acute (CAT 1) Sum = $\sum(Ci/M(acute))^i * 25 = 0,0096 - 0,0144$

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être : la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunene particulier

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de soufre. Les oxydes de nitrogène. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus. Un stock qui ne brûle pas est refroidi avec de l'eau atomisée. Retirez si possible les matériaux inflammables. Faites en sorte que la ventilation soit suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez toute électricité statique. L'équipement électrique doit être protégé conformément aux normes en vigueur. Pour détourner l'électricité statique lors de transferts, les récipients doivent être reliés à la terre et raccordés au récipient de réception avec un câble. N'utilisez pas de matériel pouvant créer des étincelles. En raison du risque d'auto-inflammation, tout déchet provenant du produit, brouillard de pulvérisation et chiffons souillés etc. doivent être conservés dans un endroit ignifugé dans des conteneurs hermétiques, sinon, les déchets doivent être brûlés. La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Conserver au froid et dans un endroit bien ventilé à l'abri de toutes les sources d'inflammation possibles.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

▼ DNEL / PNEC

DNEL (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité): 1500 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité): 300 mg/m³

Exposure: Oral

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité): 300 mg/kg bw/day

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité): 900 mg/kg bw/day

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphta lourd (pétrole), hydrotraité): 300 mg/kg bw/day

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE. (14387)

Équipements respiratoires

Recommandé: A . Classe 2 (Capacité moyenne). Marron

Porter un appareil d'évacuation autonome (EN 14594) aux traitements par pulvérisation et à l'application au pinceau etc. sur des grandes surfaces à l'intérieur.

Le ponçage de surfaces traitées dégage des poussières nocives pour la santé humaine. Porter un appareil respiratoire si nécessaire (P2, EN 143).

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés et approuvés selon EN type 6 et Catégorie III. Pendant les traitements par pulvérisation, porter des vêtements de protection à capuche résistants aux produits chimiques qui ont été approuvés selon EN type 4, 5, 6 et Catégorie III. Un test de perméation selon EN 369 doit avoir été conduit afin de déterminer la résistance à la perméation des substances mentionnées sous rubrique 3.

Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile (EN 374)

Temps de percée mesuré: Voir les instructions du fabricant.

Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Plus de couleurs
Odeur	Solvant
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (40°C)	> 20,5 mm ² /s
Densité (g/cm ³)	0,9-1,3

Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	40
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	Non soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible
9.2. Autres informations	
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Évitez toute électricité statique.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Substance: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Espèce: Lapin

Test: LD50

Voie d'exposition: Dermique

Valeur: > 2000 mg/kg bw

Substance: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Espèce: Rat

Test: LC50

Voie d'exposition: Inhalation

Valeur: > 4,95 mg/l, 4h

Substance: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: > 5000 mg/kg bw

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Toxicité de reproduction: Le produit contient des substances tératogènes qui peuvent occasionner des

malformations à la naissance. L'effet sur l'enfant peut être ; la mort, des malformations, un développement retardé ou des dysfonctionnement fonctionnels.

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être : la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: Amines, N-suif alkyltriméthylènedi-, oléates
Espèce: Daphnie
Test: EC50
Durée: 48 h
Valeur: 0,005 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

▼ 12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)
08 01 11*

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Étiquetage spécifique

Non utilisable

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Le produit n'est pas assujéti à la réglementation sur le transport de produits dangereux par route et par rail dans des emballages de moins de 450 litres, conformément aux prescriptions ADR/RID 2.2.3.1.5, à cause de la viscosité du produit.

Le produit n'est pas couvert par la réglementation relative au transport par mer de marchandises dangereuses pour les packagings de moins de 30 litres selon IMDG 2.3.2.5, du fait de la viscosité du produit. Le document de transport maritime doit contenir la phrase suivante: Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG Code.

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	III
Notes	-
Code de restriction en tunnels	D/E

IMDG

UN-no.	1263
Proper Shipping Name	PAINT
Class	3
PG*	III
EmS	F-E, S-E
MP**	No
Hazardous constituent	-

IATA/ICAO

UN-no.	1263
Proper Shipping Name	PAINT
Class	3
PG*	III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit, cf. la directive 94/33/CE du Conseil.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Non utilisable

Seveso

Seveso III Part 1: P5c

Biocid reg. nr.

Non utilisable

Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Non utilisable

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:
La classification du mélange au regard des risques physiques basés sur les données expérimentales.

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

ELGR

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

06-05-2020(4.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

06-05-2020